

# Devenir vétérinaire en France



## En quoi consiste le métier de vétérinaire ?

Un vétérinaire ou des vétérinaires ? La réalité du métier est diversifiée. Il ne s'occupera pas des mêmes animaux à la campagne qu'en ville. À la campagne, les animaux sont principalement élevés pour la production et le dressage comme pour les chevaux par exemple. Le vétérinaire se déplace dans les fermes, les élevages ou les centres équestres pour les mises bas, les vaccinations et autres soins. Il apporte également une assistance technique et des conseils aux éleveurs (alimentation, fécondité...). A l'exception de l'exercice exclusif en médecine équine (des chevaux), dont le marché de l'embauche se tasse, tous les autres secteurs sont actuellement en demande. Mais il existe aussi des vétérinaires dans le domaine de la faune sauvage, captive ou non. Cajoler un panda dans un zoo ou s'occuper de mammifères marins peut faire rêver, mais les places sont limitées.

Ces praticiens sont à la fois généralistes, chirurgiens, radiologues et dentistes. Ils exercent souvent en libéral, même s'ils peuvent avoir le statut de salarié, dans une clinique vétérinaire, ou un réseau de cliniques. D'autres secteurs peuvent aussi intéresser les vétérinaires : l'hygiène alimentaire et la santé publique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie de l'alimentation animale, la recherche, le conseil...

Ils démarrent aux alentours de 2.000 euros brut mensuel. Les revenus des professionnels qui exercent en libéral varient en fonction de leur activité, de leur clientèle, de leur lieu d'exercice. La moyenne est d'environ 65.000 euros annuel, mais la fourchette est large entre les revenus les plus bas et les hauts

## Formation.

Le DE (diplôme d'État) de docteur vétérinaire est obligatoire pour exercer comme vétérinaire.

Le DE s'obtient après la rédaction d'une thèse d'exercice en 6ème année. Après les 5 années d'études, les diplômés peuvent poursuivre les études pour se spécialiser.

En France il existe 4 écoles de vétérinaire : une à Paris, une à Nantes, une à Lyon, et une à Toulouse.



Après le bac, il y a 6 à 7 ans d'études pour préparer le DEV (diplôme d'État de vétérinaire) dont 5 ans en école vétérinaire et 3 ans après le DEV pour les spécialités (médecine interne, anatomie, chirurgie, ophtalmologie, dermatologie, etc. .) Ce diplôme est reconnu dans l'ensemble de l'Union européenne

## Les compétences attendues pour Parcoursup.

- Aptitude à travailler avec toutes les espèces animales ;
- Faire preuve d'intérêts pour le monde animal en général, l'élevage, le bien-être animal, la transformation alimentaire et la santé publique, en lien avec les enjeux économiques, sociétaux, environnementaux ;

### **CONNAISSANCES ET COMPETENCES SCIENTIFIQUES**

- Aptitude à mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place la démarche d'investigation et en analyser des résultats ;
- Maîtrise des connaissances fondamentales de la biologie.

### **COMPETENCES EN COMMUNICATION**

- Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, en ayant recours à une expression claire, précise et de qualité ;
- Capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et aptitude souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B1 ;
- Aisance avec les outils numériques.

### **CONNAISSANCES ET COMPETENCES METHODOLOGIQUES**

- Capacité d'apprentissage : mémorisation, curiosité, aptitude à s'organiser et à agir de manière autonome ;
- Aptitude à maîtriser son stress et à prendre des décisions dans l'urgence ;
- Aptitude à développer une habileté manuelle de précision.

### **QUALITES HUMAINES, D'EMPATHIE, DE BIENVEILLANCE ET D'ECOUTE**

- Capacité à mener un dialogue en exposant ses idées dans le respect de son interlocuteur ;
- Capacité à interagir au sein d'un groupe, à écouter, à convaincre tout en prenant en compte des opinions divergentes le cas échéant ;
- Aptitude à décider parfois seul face à des situations complexes.

## Les admissions.

Ces écoles sont accessibles sur concours communs :

- Concours post-bac : concours sur dossier scolaire via Parcoursup. Les spécialités recommandées sont :

- En classe de première : la spécialité SVT (ou biologie/écologie dans les lycées agricoles) est fortement recommandée. Sont également , recommandées les spécialités : mathématiques et physique/chimie.
- En classe de terminale : de préférence SVT et physique chimie (l'option mathématiques complémentaires, non prise en compte dans la phase de sélection, reste recommandée pour suivre les études en cas d'admission).

- Concours d'entrée en 2ème année :

- Concours A TB ENV (ouvert aux élèves de la prépa TB)
- Concours B ENV (ouvert aux titulaires d'une licence ou ayant validé une L2)
- Concours C ENV (ouvert aux titulaires d'un BTS/BTSA ou DUT, suivis d'une prépa ATS)
- Concours D ENV (ouvert aux titulaires d'un master ou d'un DE de docteur en médecine, pharmacie, odontologie)
- Concours E ENV (réservé à certains élèves des écoles normales supérieures Paris-Saclay et Lyon)

Le nombre de places ouvertes et leur répartition par concours (et par options pour le concours A), sont fixés chaque année par décret du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Pour constituer une promotion de deuxième année de 160 étudiants par ENV, le nombre de places fixées en 2022 par le ministère de l'agriculture aux voies A et A-TB du concours "vété" sera de l'ordre de 310, ainsi que 170 places pour les voies B, C, D.